



DAMPIERRE-LES-BOIS

Info Magazine

N°29
Décembre 2021



Visite au p riscolaire



MC coiffure 03.81.93.05.98

Sandrine ISARTE

28 Grande-Rue
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

mardi et vendredi : 9h à 18 h
jeudi : 9h à 20h30
samedi : 7h à 14h



SAS DOUGOUD

AGENT PEUGEOT 

16 bis, rue de Beaucourt
25490 DAMPIERRE LES BOIS
Tél. 03 81 93 01 39

E-mail : sarl.dougoud@wanadoo.fr

Netto **DAMPIERRE-LES-BOIS**

ON GAGNE TOUS À PAYER MOINS CHER

INFOS PRATIQUES

OUVERT :
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h15 NON STOP
Le dimanche de 8h30 à 17h45

ADRESSE :
46 rue de Beaucourt - 25490 Dampierre-les-Bois
Tél : 03 81 93 29 85



ITM Alimentaire International - RCS Paris 341 192 277 - SAS au capital de 140 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Annonceur : SAS DAMPIERRE 480 264 324 R.C.S. BELFORT - Conception : ca.com.lek - NET15-0070

Fm informatique

- Vente informatique
- Maintenance informatique
- Formation
- Création et Hébergement de sites internet
- Téléphonie VOIP

8 Grande-Rue - 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél. 03 81 31 12 63 - Fax : 03 81 31 12 31

<http://www.fm-informatique.com>
e-mail : lionel@fm-informatique.fr

Quincaillerie - Droguerie

HOME BY MULLER

4, Rue des Vergers 25490
DAMPIERRE-LES-BOIS

Tél. 09.82.25.67.63
mail : h-b-m@orange.fr

Relais Pickup

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h (fermeture le jeudi matin
et le samedi à 18h)

NOUVEAU : RELAIS POSTE À VOTRE SERVICE

EPICERIE FINE GAMBARDELLO

"Saveurs d'Italie"

03.81.93.24.84

39 grande rue
Dampierre les Bois

Bonnes fêtes de fin d'année

Chères Dampierroises,
chers Dampierrois,

La pandémie de COVID-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire qui vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je tiens à remercier la grande majorité de celles et ceux qui respectent les préconisations sanitaires dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité d'adaptation et de prudence. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé et celle des autres est indispensable en ce moment où un nouveau variant est arrivé récemment.

En termes de travaux structurants, l'année 2021 a été marquée par l'enfouissement des réseaux de la rue de Beaucourt et le remplacement d'une grande partie du matériel d'éclairage public. Lorsque les derniers ajustements seront réalisés, ce nouvel équipement nous permettra de faire des économies sur nos consommations électriques.

Au niveau des projets, cette année a été mise à profit par le Conseil municipal pour définir et valider l'avant-projet de l'aménagement de la rue de Beaucourt qui verra les travaux débuter au printemps 2022. Un autre dossier important en cours de finalisation concerne le remplacement de l'aire de jeux pour les enfants ainsi que l'installation d'un City Stade sur le site du Parcours. Vous retrouverez la présentation de ces projets à l'intérieur de ce magazine.

Au chapitre des déceptions, 2021 aura été marquée par la fermeture du Vival quelques mois seulement après sa reprise alors que ce commerce de proximité fait partie de paysage dampierrois depuis des générations... Nous espérons tous revoir ce commerce reprendre vie assez rapidement. Malgré la mobilisation des parents et de la municipalité, la fermeture de la troisième classe à l'école maternelle a malheureusement été confirmée à la rentrée de septembre.

L'avancée spectaculaire des nouvelles constructions à l'intérieur de la ZAC Saint-Laurent (résidence Âges et Vie ainsi que le démarrage du chantier IDEHA) vient concrétiser un projet qui doit permettre de retrouver rapidement des effectifs supplémentaires pour nos écoles. La reprise progressive des activités apporte également une note positive après ces longs mois d'inertie.

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel an vont venir rythmer cette fin d'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui entourent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes, une année 2022 moins compliquée, la pleine réussite dans vos projets et surtout de conserver une bonne santé.

Le Maire,
Marc TIROLE



SOMMAIRE

BILAN	4-5
- Les réalisations de l'année 2021	
PROJETS	6-7
- Les projets de l'année 2022	
RÉTRO	8-9
- Une année en images	
LA VIE DU VILLAGE	10 à 12
- Visite au périscolaire	
- Le CCAS veille sur les aînés	
- La cérémonie du 11 novembre	
- L'exposition des potières	
VIE ÉCONOMIQUE	13
- Le livre de Bernadette Dodane	
- Netto s'agrandit	
- Vival : c'est fini	
INFOS PRATIQUES	14
- Les informations en bref	

INFO-MAGAZINE

Mairie de Dampierre-les-Bois
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

Téléphone: 03.81.93.01.18
E-mail : mairie@dampierrelesbois.fr

Site internet : www.dampierrelesbois.fr

Directeur de la publication :
Marc TIROLE

Responsable de la rédaction :
Daniel LEHMANN

Conception - réalisation :
ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél : 06.80.85.78.66

Dépôt légal décembre 2021

Retour sur les réalisations de l'année écoulée, les grands chantiers comme les plus petits, tout aussi importants pour les habitants du village.

Un éclairage public moins gourmand et plus efficace

L'année 2021 a été placée sous le signe des travaux d'électrification à Dampierre. Sur le haut de la rue de Beaucourt, depuis le carrefour de la rue des Rochers jusqu'au carrefour de Dasle, les réseaux ont été mis en souterrain et de nouveaux candélabres, à leds, ont été installés.

La grande nouveauté a été la mise en lumière du tronçon compris entre la propriété Soranzo et Mécasoudure qui n'avait jamais été éclairé. Cet aménagement renforce donc la sécurité de cette entrée du village.

Sur le reste de la commune (sauf les secteurs les plus récents), l'installation d'un nouvel éclairage à leds a été réalisé. Par ailleurs, la mise en place d'horloges astronomiques permet désormais de réguler automatiquement l'intensité de la lumière.



A l'entrée du village côté Beaucourt, ce secteur n'avait jamais été éclairé.

Numérisation des cimetières



La société ELABOR sur le terrain en compagnie des élus.

À printemps, la société ELABOR a entrepris la numérisation des cimetières qui facilitera leur gestion. Jusqu'à présent, la commune ne disposait que d'un plan papier, incomplet, et de petites fiches sur les concessions.

Dans un premier temps, l'entreprise s'est attachée à identifier et à répertorier toutes les tombes, y compris celles semblant abandonnées ou sans indications. Il a fallu parfois enquêter pour retrouver les propriétaires de certaines concessions. Dans quelque temps, la commune disposera d'un plan légendé des cimetières, sur papier et en format informatique, avec une numérotation précise des tombes. Par la suite, un logiciel spécialisé permettra aux agents communaux de mettre le plan à jour au fil des inhumations futures. La dépense correspondante s'élève à un peu plus de 20.000 € payable sur quatre budgets. Une dépense nécessaire pour transmettre aux générations futures des informations fiables du passé.

Réfection du carré militaire



En fin d'année, une équipe d'élus a épaulé les employés communaux pour réaliser une dalle autour des tombes du carré militaire au cimetière. Ce carré militaire avait été nettoyé et remis en peinture l'année précédente.

Aire de détente chemin forestier



L'aire de jeux située sur le chemin forestier dans le secteur de la Feschotte-du-Haut a été remise en état. Les agents ont refait l'entourage du terrain de pétanque, ajouté une couche de sable et nivelé la surface de jeu.

La ZAC Saint-Laurent a pris forme



La construction des deux maisons Âges et Vie est déjà bien avancée.

Tandis que les premières maisons de la 1^{ère} tranche sortaient de terre sur la ZAC de la Combe Saint-Laurent, les entreprises réalisaient les travaux de voirie et réseaux sur la 2^{ème} tranche, sur l'arrière du site. Après le défrichage du secteur, neuf nouvelles parcelles ont été aménagées et offriront aux futurs acquéreurs la possibilité de réaliser des maisons d'architecte, une partie du terrain étant en pente. Ces parcelles sont actuellement toujours en cours de commercialisation par l'aménageur Territoire 25.

Sur la 1^{ère} tranche, il n'y a plus qu'une seule parcelle disponible à la vente. La construction des deux maisons Âges et Vie est déjà bien avancée, tandis que l'organisme logeur IDEHA a commencé à la mi-novembre les travaux des deux bâtiments locatifs qui offriront quinze logements et sept garages à l'entrée du lotissement.

A terme, ce projet offrira donc près de cinquante nouveaux logements, avec une parfaite mixité entre l'habitat individuel et collectif. En outre, la réalisation de la résidence seniors, à deux pas du centre du village, permettra peut-être à quelques personnes âgées ne pouvant plus assumer leur logement actuel de demeurer dans leur village de cœur.

Réfection d'une classe



Lors de chaque période de vacances scolaires, les agents communaux procèdent à la réfection d'une classe. L'été dernier, c'est la classe de M. Laithier qui a été rénovée. Toutes les classes de l'école élémentaire ont désormais été refaites.

Sécurisation de la piste cyclable rue de Fesches



Des travaux d'abattage d'arbres ont été réalisés sur la piste cyclable longeant la rue de Fesches. Des deux côtés de la piste, certains arbres menaçaient de tomber, élus et employés municipaux ont fait en sorte de sécuriser le secteur.

Fontaine Bernard

Après avoir fait l'objet de dégradations, le captage de la fontaine Bernard a été rénové par les employés municipaux. Ils ont changé la porte d'entrée et aménagé un parvis. Une palissade a également été posée pour prévenir les éboulements.



Sécurité aux Coteaux



Au lotissement des Coteaux, quelques aménagements ont été réalisés afin d'accroître la sécurité des usagers, notamment la matérialisation plus marquée des sens uniques.

Suppression d'une classe

Dans le bilan de l'année 2020, on déplore malheureusement la fermeture d'une classe à l'école maternelle malgré la mobilisation des parents d'élèves et de la Municipalité.

Deux tranches de travaux pour la rue de Beaucourt

CARREFOUR DE DASLE

ENTREE ZONE COMMERCIALE

Le plan du tracé pour la partie comprise entre le carrefour de Dasle et l'entrée de la zone commerciale.

L'un des projets majeurs de l'année 2022 en matière de voirie sera le réaménagement de la rue de Beaucourt. Cette longue rue fera l'objet d'une requalification qui apportera davantage de confort et de sécurité aux usagers. Le chantier s'étendra de la rue des Jardins (l'entrée du nouveau lotissement) jusqu'au carrefour de Dasle. Sur l'ensemble du tracé, la chaussée sera recalibrée à une largeur de six mètres et de nouveaux trottoirs plus larges (deux mètres) seront construits de part et d'autre de la route. Question sécurité, deux plateaux ralentisseurs sont prévus au niveau du carrefour de la rue des Rochers et du carrefour de Dasle. Deux coussins berlinois seront également installés peu avant la partie non urbanisée afin de rappeler aux usagers qu'ils circulent en agglomération. Des passages piétons seront réalisés en résine gravillonnée de couleur afin d'être encore plus visibles et quelques quais bus seront déplacés pour les besoins du projet. Les travaux devraient se dérouler en deux tranches, d'abord au printemps 2022 pour la partie comprise entre le carrefour de la rue des Rochers et le carrefour de Dasle. Ce tronçon ne comportera que des travaux de voirie puisque l'enfouissement des réseaux a été réalisé en 2021.

Le début de la deuxième tranche, de la rue des Rochers à la rue des Jardins, est conditionné par la possibilité du SYDED d'intervenir pour les travaux d'enfouissement, peut-être encore sur l'année 2022. Les travaux de voirie pourraient alors être entrepris et se terminer en 2023. Une réunion publique d'information sera organisée en début d'année 2022.

Chiffres

Le montant global de cette opération s'élève à 722.000 €. Le Département prendra à sa charge le rabotage, la pose du tapis d'enrobé et une partie des aménagements de sécurité, soit une enveloppe comprise entre 150.000 € et 180.000 €. Concernant l'enfouissement des réseaux sur la deuxième tranche, il convient d'ajouter une participation communale d'un montant de 150.875 €, le SYDED participant à la dépense à hauteur de 93.000 €.

CARREFOUR RUE DES ROCHERS

L'aménagement de la rue de Beaucourt au niveau de l'intersection avec la rue des Rochers.

Repeuplement de la forêt décimée

Dans la forêt dampierroise, ce sont une quinzaine d'hectares d'épicéas malades qui ont dû être abattus en quelques mois à cause des scolytes, ces insectes ravageurs. Il convenait dès à présent de se pencher sur le repeuplement de notre forêt pour les générations futures. En fin d'année, le Conseil municipal a étudié les mesures mises en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre du dispositif en faveur du renouvellement forestier. Dans un premier temps, il a été convenu de repeupler environ sept hectares dans un secteur particulièrement déboisé, avec du Douglas, du chêne sessile, du pin sylvestre et quelques aulnes. Le montant du projet s'élève à 39.000 € mais, dans le cadre du plan de relance, 80% de la dépense seront subventionnés par l'Etat, ce qui ramène la participation communale à 7.800 €.

Une nouvelle aire de jeu pour le Parcours dès cet été

Autre projet d'importance pour 2022, la réalisation d'une aire de jeux et d'un terrain multisports qui vont être aménagés sur le site du Parcours.

L'aire de jeux actuelle, vieillissante, sera totalement enlevée et une nouvelle structure sera mise en place. Sur un sol souple et aux normes pour un tel équipement, la nouvelle aire accueillera une nouvelle structure principale multijeu complétée d'autres petits modules, jeux à ressorts, petite cabane, tourniquet, toboggan, ... pour les enfants à partir de 3 ans. En complément, il est prévu de mettre à disposition des adultes des agrès de fitness sur des espaces enherbés. Le secteur de l'ancien mur de frappe de tennis sera refait en espace vert et des plantations sépareront la zone de jeux de la zone d'accès au site.

Un peu plus loin dans ce magnifique site du Parcours, un autre projet d'envergure sera réalisé en concomitance : sur l'actuel terrain de basket, un terrain multisports de 24 X 12 mètres sera aménagé en enrobé et recouvert de gazon synthétique. Il permettra la pratique de plusieurs sports, football, basket, volley, tennis, badminton et hockey sur gazon et sera délimité par une barrière métallique au pourtour. Sur l'arrière, avec une rangée de gradins, deux autres équipements sont prévus, un baby-foot d'extérieur en béton préfabriqué et une table de ping-pong.

En fonction du résultat des consultations et de la disponibilité des entreprises, ce nouvel équipement pourrait être opérationnel pour les Dampierrois dès l'été prochain.



Le plan du terrain multisports, qui sera aménagé sur l'actuel terrain de basket.

Chiffres

Le montant du projet s'élève à 234 470 € mais, pour ce genre d'équipements, la commune pourra prétendre à un montant intéressant de subventions de la Région, du Département et de l'Agence nationale du sport. La mise en place d'agrès accessibles aux personnes en situation de handicap en s'associant au contrat «P@C», dans le cadre de la démarche «Partageons nos sports» du Département, permet d'obtenir une subvention pour les équipements à hauteur de 80 % du montant hors taxes. Cela dit, dans la mesure où l'Agence nationale du sport n'avait plus de crédits disponibles pour l'année 2021, la réalisation du projet a été repoussée à début 2022. Ainsi, la commune pourra solliciter un maximum d'aides et le Conseil municipal a donc décidé d'attendre le début de l'année 2022 pour lancer les demandes de subventions et la consultation des entreprises.



La nouvelle aire de jeux et de fitness, à l'entrée du site, devrait ravir petits et grands !

Retour en images

TRAVAUX



Mars : début des travaux d'électrification rue de Beaucourt.



Juillet : pose de la première pierre de la maison Âges et Vie.



Juin : marché du soir.

ÉCOLES



Janvier : un conteur dans les écoles.



Février : Carnaval à l'école.



Avril : distribution de masques.

LA VIE DU VILLAGE



Mai : cérémonie commémorative.



Octobre : nouvel équipement informatique pour les écoliers.



Juin : remise des dictionnaires.



Avril : nettoyage de printemps.



Mai : fleurissement du village.



Octobre : Octobre rose.



Octobre : concert de la «Clé de Sol» au Temple.



Juillet : Fête nationale.

Visite au périscolaire

Ce jour-là à la restauration scolaire, ils étaient 55. Au menu, salade de carottes, estouffade de bœuf bourguignon, pommes noisettes, fromage et Paris Brest.

Depuis la crise liée au COVID-19, les choses ne sont pas simples, à la resto comme ailleurs. Les élèves ne doivent plus entrer ensemble, mais classe par classe... et c'est la même chose pour ressortir !

Autour de la responsable Amandine Schmaltz, ils sont cinq animateurs des Francas (Audrey, Frédéric, Alexandre, Angéla et Catherine) à veiller chaque jour sur les petits Dampierrois, matin, midi et soir !

La journée commence tôt puisque les enfants peuvent être accueillis dès 7h30, jusqu'à 8h30, un service bien pratique pour les parents qui débutent leur journée de bonne heure ! Chaque matin, les Francas accueillent une vingtaine d'enfants avec des arrivées échelonnées.

Avant la crise sanitaire, un petit déjeuner était organisé le dernier vendredi du mois, ce n'est plus possible pour le moment... Les enfants se contentent donc de jeux calmes en attendant l'heure de la rentrée.

L'après-midi, les animateurs retrouvent les enfants (une trentaine en moyenne) pour la session 16h30 - 18h30 : après le goûter et les devoirs, des activités leur sont proposées jusqu'à l'arrivée de leurs parents.



Le service de restauration accueille entre 45 et 60 enfants chaque jour.



L'équipe d'animateurs encadrée de la responsable Amandine Schmaltz et d'Evelyne Pisani, Adjointe chargé des Affaires scolaires.

Le boum de la cantine

Le moment le plus « chaud » de la journée reste le service de restauration, pour lequel toute l'équipe d'animateurs est mobilisée. Suivant les jours, la cantine rassemble entre 45 et 60 enfants, avec une nouveauté depuis la rentrée de septembre dernier, l'ouverture du service aux bambins de la maternelle (ils sont six inscrits cette année).

Préparés par le traiteur Malugani, les repas arrivent déjà chauds, en barquettes. Les animateurs les servent à table où les enfants se sont installés, par classe et, en principe, toujours à la même place, précautions sanitaires obligent... Une entrée, un plat, un fromage et un dessert sont proposés chaque jour... et c'est à chaque fois une surprise puisque la composition des menus est à la discrétion du traiteur. La fluctuation des effectifs provient du fait que si certains enfants sont inscrits à l'année, d'autres ne viennent pas tous les jours en raison du planning de travail de leur parents. Ceux-ci peuvent inscrire ou re-

tirer leur enfant d'un service en prévenant à l'avance, 24 heures pour le matin et 48 heures pour la restauration, via un portail internet dédié. Signalons enfin que le coût du périscolaire est fonction du quotient familial des familles.

Le service périscolaire est désormais bien installé depuis qu'il a quitté le Centre socio-culturel pour intégrer les ateliers municipaux transformés. « *Même si la cour est un peu petite lors de grands jeux !* » ajoute Amandine en souriant...

Heureusement que l'école et sa grande cour sont en face !

Le mercredi aussi

Depuis trois ans, un accueil « à la carte » est également assuré le mercredi à partir de 7h30 jusqu'à 17h30, avec repas de midi.

Ce service a eu beaucoup de succès au niveau de la fréquentation avant la période COVID. Puis les parents ont dû s'organiser, trouver d'autres modes de garde ou parfois avoir recours au télétravail, si bien que les effectifs ne sont pas encore revenus à leur niveau précédent.

L'accueil du mercredi prévoit des activités sportives le matin et des activités manuelles l'après-midi.

Le CCAS veille sur les aînés

Présidé de droit par le Maire, le Centre Communal d'Action Sociale est dirigé par Gisèle Thiery, Adjointe chargée des Affaires sociales. Obligatoire dans les communes de 1.500 habitants et plus, le CCAS est un établissement administratif public comprenant un Conseil d'administration composé d'élus et de personnes nommées par le Maire.

Chaque année, la structure dispose d'un budget, alloué par la commune. A Dampierre-les-Bois, le montant est d'environ 16.000 €.

Cette enveloppe est en grande partie utilisée pour le repas des Anciens qui, traditionnellement, est organisé au mois de janvier à l'intention des Dampierrois de 64 ans et plus.

Annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire, ce repas avait été remplacé par l'attribution de deux bons d'achat de 20 € et 15 € à toutes les personnes de 65 ans et plus (au lieu de 70 ans et plus d'habitude). Ces bons ont été financés par le CCAS, tout comme le sont les bons de Noël annuels.

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient essentiellement auprès des personnes âgées. L'été, en période de fortes chaleurs, les membres rendent visite aux personnes seules pour s'enquérir de leur situation et, éventuellement, leur apporter une assistance. Un registre rassemble les coordonnées de toutes les personnes âgées du village vivant seules.



Une partie de l'équipe du CCAS : de gauche à droite Gisèle Thiery (Vice-Présidente), Vincent Muller, Elisabeth Vizinot, Gisèle Asbert, Monique Ferciot, Joëlle Lé, Stéphanie Poirot, Marc Tirole (Président).

En 2020, les membres du CCAS ont été très présents auprès de ces personnes pour les deux doses du vaccin contre la COVID-19 : après avoir réservé des créneaux dans les centres de Montbéliard, Audincourt et Voujeaucourt, ils ont pu leur proposer des rendez-vous et éventuellement assurer leur transport vers les centres de vaccination.

Les membres du CCAS visitent également ponctuellement les Dampierrois résidant dans des maisons de retraite (Beaucourt, Bart, Audincourt, Desandans,...) leur apportant un colis d'alimentation.

La composition du CCAS

Membres élus :

Marc Tirole (Président), Gisèle Thiery (Vice-Présidente), Roxane Mause, Stéphanie Poirot, Tatiana Caron-Lagnach, Monique Ferciot.

Membres extérieurs :

Gisèle Asbert, Monique Brequigny, Joëlle Lé, Vincent Muller, Elisabeth Vizinot.

Un lien avec le Centre médico-social d'Etupes

Pour les demandes de secours financiers ou les problèmes de logement, la Mairie joue un rôle de lien avec l'assistante sociale du Centre Médico-Social d'Etupes, la structure dont dépend la commune de Dampierre-les-Bois. Les dossiers sont étudiés par l'assistance sociale qui peut solliciter un secours auprès du CCAS. Le Centre médico-social d'Etupes a pour mission l'aide et le soutien aux familles en difficulté. Il assure l'aide sociale (RSA, économie et budget des familles, difficultés financières et surendettement, hébergement social, soutien à l'insertion,...). Il est géré par le Département du Doubs.

Pour le contacter : Centre médico-social d'Etupes, 2 place du Souvenir Français à Etupes. Tél. : 03.81.94.24.50. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le vendredi après-midi).

Concernant les étudiants connaissant des difficultés, ils sont invités à se rapprocher du CROUS dont ils dépendent.

Une belle cérémonie



Une nombreuse assemblée a pris part à la commémoration du 11 novembre au cimetière puis au Monument aux Morts. De nombreux enfants étaient également présents pour ces moments de recueillement : après avoir fleuri les tombes des soldats au cimetière, ils ont entonné la Marseillaise au Monument. Au terme de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé dans la cour de l'école où les enfants, sous la direction de Nathalie Strubel, ont encore interprété quelques chants.



De jolies poteries et des livres à bas prix



Les potières ont présenté une exposition plus fournie qu'à l'accoutumée, sur deux salles.

Les potières de Dampierre ont profité du long week-end du 11 novembre pour proposer leur exposition de céramique au Centre socio-culturel. Pour l'occasion, Christine Monnot et Roselyne Costantini, responsables de la section, ont présenté une exposition plus vaste qu'à l'accoutumée puisqu'elle occupait deux salles du bâtiment. Le public a ainsi pu découvrir de jolis lutins en grès chargé en fer, cuits en réduction, c'est-à-dire une première fois à 1 000 degrés et une deuxième à 1 360 degrés, obligatoirement dans un four à gaz. Cette technique confère aux sujets une patine effet bronze du plus bel effet. Ces réalisations, qui peuvent passer l'hiver en extérieur, peuvent décorer les jardins de façon originale. Un peu plus loin, on trouvait des objets en céramique, des assiettes et des petits poissons, puis un stand était consacré à des créations réalisées avec la technique du « raku », un procédé d'émaillage développé dans le Japon du XVIème siècle. Là encore, deux cuissons sont nécessaires, mais il importe ensuite de provoquer un choc thermique sur les objets, en les sortant du four à plus de 1 000 degrés pour les mettre vite au froid. C'est ce qui leur donne ces craquelures très décoratives. Les cuissons se font à la faïencerie de Guewenheim, qui possède le matériel adapté. Les potières ont également ressorti leur travail sur les ethnies alors que dans l'autre salle, l'exposition était davantage consacrée aux décorations de Noël, autant de créations originales pouvant joliment décorer les tables. Dans le couloir du Centre socio-culturel, la Bibliothèque s'était associée à l'événement et proposait un vaste choix de livres déclassés, dans tous les genres (adultes et enfants), à des prix modiques.



Les animatrices de la Bibliothèque ont proposé des livres à petits prix !

La force d'y croire de Bernadette Dodane

Patronne de la société Cristel, dont les produits sont distribués partout dans le monde, Bernadette Dodane a sorti un livre sur la formidable aventure de cette entreprise atypique. Le parcours de Bernadette Dodane et de son mari Paul, c'est aussi l'histoire d'une « success story », une saga familiale qui a débuté il y a une quarantaine d'années, lorsque le couple était passé, un peu par hasard, un jour de l'hiver 1981, devant ce qu'il restait de l'empire Japy. La suite, Bernadette Dodane la raconte en plus de 300 pages, avec sa plume mais aussi son cœur, un peu comme un feuilleton connaissant des rebondissements. Elle se souvient des périodes de doute, d'angoisses, ses démêlés avec le District Urbain (qui n'était pas encore PMA), pour faire réparer le toit des bâtiments qui prenaient l'eau, ses négociations avec sa banque qui lui allouera le prêt qu'elle

sollicitait... à condition d'hypothéquer sa maison ! Bien sûr, elle rend hommage à son époux dont l'idée géniale d'ajouter un manche amovible à leurs casseroles haut de gamme donna une nouvelle dimension à l'entreprise, devenue une référence internationale. Mme Dodane se livre également de façon plus intime encore en évoquant la tragédie de sa vie, la disparition soudaine de sa fille Fabienne, d'une maladie foudroyante. Cadette de la famille, Fabienne travaillait dans l'entreprise. Préfacé par l'écrivain et académicien Erik Orsenna et le grand chef Michel Bras, le livre « La force d'y croire » colle à la personnalité de son auteur même si, elle le reconnaît volontiers, Mme Dodane n'avait pas prévu un tel succès



Dans son livre, Bernadette Dodane raconte la formidable aventure de la société Cristel.

pour Cristel. « Cette aventure a été partagée par tant de personnes qu'il fallait en laisser une trace... » explique-t-elle. Le livre est disponible à la vente sur le site internet de Cristel (www.cristel.com).

Netto s'est agrandi



Un espace supplémentaire de 400 m² a été construit dans le prolongement du bâtiment existant.

Gérants du magasin Netto depuis janvier 2014, Philippe et Célia Da Silva viennent d'effectuer des investissements importants : le magasin, d'une surface de 800 m², a été agrandi de 400 m² sur le côté droit où une nouvelle extension a été construite. En parallèle, M. et Mme Da Silva ont installé un nouveau mobilier dans l'ensemble des locaux et procédé à un « remodeling », autrement dit une modification complète de l'agencement de la surface de vente. Membres du groupement des Mousquetaires, ils comptent cependant continuer à proposer des produits « discount ». Si l'éventail sera plus large, notamment avec des produits locaux, les prix resteront compétitifs. « A travers ce projet d'envergure, nous avons surtout souhaité améliorer le confort de nos clients... » confie Célia Da Silva. Commencés en juin dernier, les travaux se sont achevés au début du mois de décembre.

Vival: c'est fini



Pour les Dampierrois qui ne le savent pas encore, le magasin Vival a définitivement baissé son rideau. Rouvert en juillet 2019 par un nouveau couple de gérants après le départ en retraite de Françoise et Eric Ballay, le commerce avait connu des débuts prometteurs. Pour des raisons que nous ne connaissons pas vraiment et sur lesquelles nous ne nous appesantirons pas ici, l'affaire n'a pas marché et les clients ont (trop) souvent trouvé porte close. Nous regrettons amèrement que ce magasin, idéalement placé au cœur du village, soit aujourd'hui déserté. Il s'agissait d'un commerce historique, emblématique de Dampierre. Tenu par M. Belz dans les années 60, il fut repris par la famille Piet dans les années 70. Puis M. et Mme Ballay, qui tenaient à l'époque (depuis 1980) le « Petit Casino » en bas de la rue de la Badevel, s'y installèrent en 1988. De tous temps, ce magasin fut un vrai lieu de convivialité en plus d'être un commerce de proximité très pratique, notamment pour les personnes âgées. Nous ne connaissons pas les projets des propriétaires des lieux et s'ils pourront céder leur commerce à un éventuel repreneur. C'est en tout cas le souhait de nombreux Dampierrois.

Repas des aînés le 23 janvier

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Le repas annuel offert par la commune aux personnes de 65 ans et plus (au 31 décembre 2021) aura lieu **le dimanche 23 janvier 2022** à midi à la Salle des Fêtes. Les conjoints ou compagnons n'ayant pas atteint cet âge pourront participer au repas moyennant une contribution financière (23 €) sous forme de don à verser au Centre Communal d'Action Sociale. Les personnes n'ayant pas reçu l'invitation sont priées de se présenter en Mairie **avant le 31 décembre 2021**. Comme chaque année, le service de cette journée sera assuré par les membres du Conseil municipal et leurs conjoints, ainsi que par les secrétaires de Mairie.

Bons de Noël

Un bon de Noël sera offert par la commune aux Dampierrois **ayant atteint l'âge de 70 ans au 31 décembre 2021**. Ce bon, d'une valeur de 25 €, devra être utilisé chez un commerçant dampierrois **avant le 15 janvier 2022**.

Recensement des jeunes de 16 ans

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se présenter munis de leur pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée. **Il est rappelé que le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté, à l'issue de laquelle une attestation de participation est délivrée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire,...).**

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes non encore inscrites sur les listes électorales et qui souhaitent participer aux prochains scrutins devront s'inscrire **avant le 4 mars 2022**. Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie ou directement sur le site **www.service-public.fr** où la demande d'inscription peut également être effectuée.

Fermeture de la Bibliothèque

Pour les fêtes de fin d'année, la **Bibliothèque** sera fermée **du vendredi 23 décembre 2021 et au dimanche 2 janvier 2022** inclus.

Fermeture de la Mairie

Pour les fêtes de fin d'année, la **Mairie** sera fermée **l'après-midi des vendredis 24 et 31 décembre 2021**.

ÉTAT-CIVIL 2021

NAISSANCES

11 décembre 2020 : Luka RENIER
18 février : Taylor CAGLAR
8 mars : Thymaé CHAUVELOT
4 mai : Malone DE FARIA

MARIAGES

21 août : David COGNET et Marie-Jeanne GRUTHIER
21 août : Denis MOLLE et Séverine GAZON

DÉCÈS

9 janvier : Germaine PARACHIE
17 janvier : Louis RAMPONI
18 janvier : Yvonne MARI veuve ROCTY
26 janvier : Nicole TARIER née VUILLEMIN
5 mars : Thérèse PEGUERA née MARTIN
21 avril : Bronislawa GAMBA née SWIDER
1^{er} mai : France-Line GEORGENTHUM née ROUS
10 mai : Daniel CHARRY
13 juin : Solange FREIDINGER née RICHE
5 juillet : Emile CARTIER
24 juillet : Jeannine BURGUY née ROYER
29 août : Jacques RICARD
17 novembre : Denis MUNNIER

Nota : Conformément à la législation en vigueur, ne figurent dans les rubriques ci-dessus que les noms dont les intéressés ou les familles ont autorisé la publication.



Pauline et Cécile Silvant seront en concert au Temple le 20 mars 2022.

SALADES, LASAGNES & PANINIS
PIZZACRYIL
 TÉL : 06.08.36.81.49 WEB : WWW.PIZZACRYIL.FR

Christian LAVAL
 Agent Général
 36 Rue de Badevel 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS
 Tél. 03 81 93 01 27 Fax 03 81 93 01 93
 35 Avenue Aristide Briand 1^{er} étage 25400 AUDINCOURT
 Tél. 03 81 32 99 20
 ORIAS : 07020654
 e-mail : claval@agence.general.fr

VillaVerde
 JARDINERIE-DECORATION-ANIMALERIE
 www.villaverde.fr
 Direction BEAUCOURT DAMPIERRE LES BOIS
 Villaverde dampierre les bois

Intermarché
 Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h15
 et le dimanche 9h à 12h30
 Combe du Magny - 25490 DAMPIERRE LES BOIS
 Tél. 03 81 93 24 21

Atelier CRIS
 Coiffure Mixte
 1 grande rue - 25490 DAMPIERRE les BOIS
 Tél. 03 81 93 24 72
OUVERT LE LUNDI

RESTAURANT - BAR
CROQ'KEBAB
 15 GRANDE RUE
 25490 DAMPIERRE LES BOIS
 Tel : 03.81.96.15.15
 Heures d'ouvertures
 Du lundi au samedi 11h45 -> 13h30
 le dimanche 17h30 -> 22h00

La Municipalité de Dampierre remercie chaleureusement pour leur précieuse collaboration les différents annonceurs qui, en acceptant de figurer dans cette publication à travers un espace publicitaire, ont contribué à sa réalisation.



Dampierre en mode NOËL

